



UNION EUROPÉENNE

Conseil permanent de l'OSCE n°1312 Vienne, le 6 mai 2021

Déclaration de l'UE sur la déclaration des co-présidents du groupe de Minsk

L'Union européenne a pris bonne note de la déclaration des co-présidents du groupe de Minsk en date du 5 mai et salue la libération de trois autres prisonniers arméniens par l'Azerbaïdjan.

A cet égard, l'Union européenne souhaite relayer l'appel des co-présidents du groupe de Minsk aux Parties de consentir aux efforts nécessaires et de prendre des décisions résolues pour achever en totalité et rapidement le processus d'échange de tous les prisonniers et détenus ainsi que des dépouilles, et de respecter leurs obligations d'assurer le traitement humain des détenus.

Au-delà, l'Union européenne soutient l'appel des co-présidents du groupe de Minsk à reprendre aussitôt que possible le dialogue de haut niveau sous leur égide et encourage vivement les Parties à agréer conjointement les différents paramètres permettant de mettre en œuvre, dans la durée, un ensemble de mesures de stabilisation, de réhabilitation après le cessez-le-feu et de rétablissement de la confiance. Comme l'ont souligné les coprésidents du groupe de Minsk dans leur déclaration du 13 avril, cela concerne, entre autres, l'accès au Haut-Karabakh, y compris par les représentants des organisations humanitaires internationales, ainsi que l'échange de toutes les données nécessaires pour procéder à un déminage efficace des régions touchées par le conflit.

En conclusion, l'Union européenne réitère son plein soutien au format de médiation du groupe de Minsk et de ses co-présidents pour parvenir à un règlement final global et durable. Elle se tient prête à y contribuer, y compris à travers le Représentant Spécial de l'UE pour le Caucase du Sud et la crise en Géorgie, notamment pour ce qui concerne la mise en œuvre de mesures de confiance.

L'Union européenne renouvelle aussi son soutien au représentant personnel de la Présidence en exercice et reste pour sa part pleinement mobilisée en faveur des efforts visant à instaurer une paix durable et à favoriser un développement prospère dans la région.

La République de Macédoine du Nord*, le Monténégro*, la Serbie* et l'Albanie*, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'AELE membres de l'Espace économique européen; ainsi que l'Andorre se rallient à cette déclaration.

* La République de Macédoine du Nord, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie continuent à participer au Processus de stabilisation et d'association.